



Boycott du CSA académique du 23 janvier 2024 Des moyens et du respect pour l'école publique

Les organisations syndicales FSU, UNSA et FO constatent que les décisions prises dans la précipitation la plus absolue par les politiques, sans écoute des revendications des organisations syndicales représentatives des personnels, débouchent, pour la deuxième année consécutive, sur des instances dans lesquelles les moyens sont répartis en l'absence de tout cadrage réglementaire, empêchant les élu-es de faire leur travail et grippant l'ensemble du système.

Nos organisations revendiquent le droit de débattre des moyens octroyés à notre académie dans un climat de sérénité et de sincérité.

Par exemple, elles affirment que malgré la légère baisse démographique que nous connaissons dans l'académie de Bordeaux, baisse inférieure à 1%, il n'est pas acceptable que notre académie perde en cumulé sur les rentrées 2023 et 2024, 70 postes dans le premier degré et 31 dans le second degré. En effet, l'infime diminution des effectifs aurait dû conduire à des effectifs réduits dans les classes et à l'amélioration des conditions de travail, d'apprentissage, d'inclusion, pas à des suppressions de postes.

Nos organisations considèrent également que l'autorité académique n'a pas pris la mesure de la très forte augmentation des situations de violence dans les établissements de l'académie. En effet, pour répondre à la problématique du climat scolaire très dégradé, c'est d'un recrutement d'équipes pluri-professionnelles complètes, d'un renforcement des vies scolaires pour accompagner des élèves et d'un respect a priori de la parole des enseignants dont les personnels de l'académie ont besoin.

Bien évidemment, ajoutons à tout cela que les propos de la ministre Oudéa-Castéra, vantant les mérites de l'école privée et dénigrant l'école publique ont scandalisés de nombreux personnels de l'académie. Nos organisations affirment que c'est d'une Ministre soutenant l'enseignement public qui, oeuvre à améliorer les conditions de travail, très dégradées aujourd'hui, et les rémunération des personnels, dont nous avons tous besoin. La Ministre nous offre l'occasion de rappeler que pour nos organisations syndicales, les moyens publics doivent aller à la seule école publique et que la loi Debré doit être abrogée.

Les organisations syndicales FSU, UNSA et FO boycottent donc la séance du Comité Social d'Administration du 23 janvier 2024 et appellent l'ensemble des personnels à la grève le 1^{er} février pour de meilleures rémunérations et des moyens permettant d'améliorer les conditions de travail, au profit des élèves et du bien-être des enseignant-es, contre les réformes menées à marche forcée et les suppressions de postes.